

ADMINISTRATION.

Pénitenciers.—Les statistiques des pénitenciers sont compilées des rapports annuels envoyés au ministre de la Justice par les inspecteurs des pénitenciers. Le rapport pour l'année fiscale 1911-12, au sujet du système de libération conditionnelle déclare que le nombre de ces libérations accordées dans une période de treize ans, a été de 4,579, et que sur le total des bénéficiaires, 237 seulement peuvent être regardés comme récidivistes, soit une proportion de 5.17 pour cent. La proportion pour cent, de ceux qui sont retournés en prison par suite d'une condamnation subséquente, au cours des treize ans, est signalée comme n'étant que de 2.18. Le rapport pour 1911-12 du préposé aux libérations conditionnelles (M. W. P. Archibald), établit que la classe des criminels récidivistes diminue dans les pénitenciers et que le nombre de ceux-ci devient graduellement moindre. "Ceci dit-il, n'est pas tant le résultat d'un traitement plus ferme du criminel, que le résultat d'un traitement auxiliaire par les diverses sociétés venant en aide aux prisons, et à l'Armée du Salut, qui non seulement s'intéressent aux prisonniers, mais vont à lui et pourvoient à ses besoins temporels en lui procurant de l'emploi et en lui choisissant un entourage qui lui permet de se racheter lui-même."

20.—Mouvements des détenus, 1908-1912.

Etat.	1908.	1909.	1910.	1911.	1912.
	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.	nombre.
Effectif au commencement de l'année fiscale.....	1,423	1,476	1,765	1,859	1,865
Entrées—					
Par manque de parole.....	2	8	13	12	9
Révocation de parole.....	—	4	5	7	6
Repris de nouveau.....	—	6	3	1	3
Par transfèrement.....	15	15	20	8	55
Transféré de prison.....	632	861	790	810	801
Totaux.....	2,072	2,370	2,596	2,697	2,739
Sorties—					
Mort.....	14	21	24	22	20
Evasion.....	6	4	5	2	9
Libération.....	302	291	322	394	322
Ordre de la cour.....	3	3	3	5	—
Grâce.....	29	14	17	15	17
Libération conditionnelle.....	215	244	286	334	380
Transfèrement.....	15	15	20	8	55
Transfèrement à l'asile.....	2	—	—	—	—
Déportation.....	9	13	54	45	40
Envoyé à l'école de réforme.....	—	—	1	—	—
Renvoyé aux autorités provinciales.....	—	—	—	7	1
Renvoyé—aliéné.....	—	—	4	—	—
Ordre du ministre.....	1	—	1	—	—
Effectif à la fin de l'année fiscale.....	1,476	1,765	1,859	1,865	1,895